

de la frontière entre l'Ontario et le Manitoba jusqu'à Kapuskasing, en Ontario; la location, avec faculté d'achat, dudit pipe-line de gaz naturel à la Trans-Canada Pipe Lines Limited et l'exécution d'un tel bail, y compris l'aliénation, par la société, dudit pipe-line en ce qui concerne ladite faculté d'achat.

La mesure prévoit aussi que la société peut accomplir toutes choses jugées nécessaires à l'exécution de ces objets et qu'elle peut emprunter de l'argent. L'ensemble des montants empruntés par la société et non encore remboursés à une époque quelconque ainsi que la somme des montants prêtés par le ministre des Finances et non encore remboursés à une époque quelconque ne doivent pas dépasser cent trente millions de dollars.

La mesure prévoit en outre la nomination et la rémunération d'administrateurs, fonctionnaires et préposés nécessaires à l'application de la loi.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité plénier, dans sa prochaine séance, pour étudier ledit projet de résolution.

Sur motion de M. Diefenbaker, appuyé par M. Brooks, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes résolutions provenant de groupements agricoles de l'Ouest et d'autres corps publics et appuyant une demande d'avances en espèces à l'égard du blé entreposé dans les fermes reçues par le premier ministre et tous ministres ou fonctionnaires du gouvernement depuis le 15 août 1955. (\*Avis de motion n° 12)

Sur motion de M. Knowles, appuyé par M. Argue, il est ordonné,—Qu'il soit déposé devant cette Chambre la copie de toutes communications reçues depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1955 par tout membre du ministère fédéral, relativement aux congédiements survenus à la *Bristol Aircraft Limited*, à Winnipeg, ainsi que copie des réponses auxdites communications. (\*Avis de motion n° 18)

Sur motion de M. Zaplitny, appuyé par M. Bryce, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et(ou) de toutes autres communications échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1955 jusqu'à ce jour entre le gouvernement ou l'un de ses ministères et la *Trans-Canada Pipelines Limited*. (\*Avis de motion n° 19)

Sur motion de M. McCullough (Moose-Mountain), appuyé par M. Zaplitny, il est ordonné,—Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général le priant de faire déposer devant cette Chambre la copie de tous télégrammes, correspondance, mémoires et autres documents échangés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1955 jusqu'à ce jour entre le gouvernement fédéral ou l'un de ses ministères et le premier ministre de la Saskatchewan ou l'un des ministères du gouvernement de la Saskatchewan, relativement aux dégâts causés par l'inondation survenue en Saskatchewan en 1955. (\*Avis de motion n° 22)

M. Diefenbaker, appuyé par M. Brooks, propose,—Qu'un ordre de la Chambre soit émis en vue de la production de la copie de tous les permis délivrés depuis le 15 juin 1955, autorisant l'exportation en Égypte d'avions, de pièces d'avions ou d'autres munitions qui ne sont pas soumis à la concurrence. (\*Avis de motion n° 24)